

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 11 MAI 2007

L'an deux mille sept,

Le 11 mai le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 en session ordinaire à la salle des associations de Gasville Oisème, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

*Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Lochon, Beaufil, Catel, Gautier Bernard, Gauthier Guy, Goimbault, Hasquenoph, Lebaille, Soulet
Formant la majorité des membres en exercice.*

Excusés : MM. Guéret, Chatel

Monsieur François Catel a été élu secrétaire de séance.

t Validation des projets ORAC

Monsieur Le Président soumet aux membres du bureau syndical les dossiers ORAC présentés par le comité de pilotage ORAC, à savoir :

- Un dossier d'agencement et de mise aux normes électriques pour l'entreprise de Bar – Tabac « le café de la place » de M. Blanchard à Illiers Combray. La subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **6 948 euros** sur fonds départemental pour une dépense subventionnable de 23 162,19 euros HT.
- Un dossier de reprise de matériel pour l'entreprise de restauration « le Bergerac » de M. Carnis à Morancez. La subvention proposée par le comité de pilotage ORAC est de **9 000 euros** sur fonds départemental pour une dépense subventionnable de 30 000 euros HT

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus,
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Attribution du marché pour la réactualisation de la charte de Développement

Monsieur Le Président rappelle qu'un appel d'offres pour la réactualisation de la charte de développement avec un volet économie, emplois et habitat a été lancé par le pays chartrain.

9 candidatures ont été reçues et acceptées pour être analysées.

2 candidatures ont été sélectionnées pour être auditionnées :

- Le cabinet Nouveaux Territoires Consultant, situé à Paris pour un montant de 46 920 euros HT,
- Le cabinet PLC Demeter, situé à Paris pour un montant de 35 850 euros HT.

Après audition des candidats et négociation, Monsieur Le Président propose de retenir le cabinet Nouveaux Territoires Consultants pour un montant de 39 000 euros HT.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de retenir le cabinet d'études Nouveaux Territoires Consultants pour un montant de 39 000 euros HT,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général,
- Sollicite une dérogation auprès du Conseil Général pour pouvoir débiter cette étude,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Rendez Vous de la Création et de la reprise d'entreprises 2007

Monsieur le Président rappelle que le pays chartrain a participé aux rendez vous de la création et de la reprise d'entreprises 2006. La chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers renouvellent cette opération en 2007 et souhaite savoir si le pays chartrain participera à l'édition 2007. Les modalités financières restent les mêmes qu'en 2006, à savoir une participation de 2500 euros pour les 5 pays d'Eure et Loir, soit 500 euros par pays.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de participer aux rendez vous de la création et de la reprise d'entreprises 2007 avec une participation pour le pays Chartrain de 500 euros,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20H15

Le Président,

Les membres du bureau,